

## Le chiffre du jour

**5000 kilos.** Tel est le poids total des cadavres d'animaux collectés en une année dans le container prévu à cet effet sur le nouveau site de la société de traitement des déchets Sadec, sis à la Ballastière (Gland).

## COSSONAY

### Déviations pour travaux

En raison d'importants travaux sur la Grand-Rue à la Sarraz, le tronçon situé de l'intersection avec la route de Ferreyres au giratoire sera fermé à la circulation dès ce mardi 19 septembre. ◉



« Le développement de l'axe primordial sur Cointrin est certainement le dossier où l'absence de Vaudois au Conseil fédéral a le plus pesé. »

PHILIPPE LEUBA, CONSEILLER D'ÉTAT VAUDOIS, CHEF DU DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DU SPORT LORS D'UNE RÉCENTE CONFÉRENCE SUR LA MOBILITÉ.

MARDI 19 SEPTEMBRE 2017 LA CÔTE

# UN JOUR SUR LA CÔTE

## UAPE: la loi presse les communes

**RÉGION** Dès le 1<sup>er</sup> janvier, les communes feront face à une importante refonte de la loi sur l'accueil de jour. Elles se disent prêtes.

FABIEN DARVEY  
fabien.darvey@lacote.ch

Après plus de sept ans de négociations, la réforme de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) va officiellement entrer en vigueur en début d'année prochaine. Acceptée par le peuple en septembre 2009, elle marque un changement important puisque, désormais, de nouvelles prestations sont imposées aux unités d'accueil pour écoliers (UAPE) du parascolaire (lire ci-contre).

A compter du premier janvier, celles-ci devront proposer des horaires et des prestations élargies. Jeudi, à Gingins, la conseillère d'Etat Nuria Gorrite est venue rappeler leurs nouvelles obligations aux syndicats

du district de Nyon.

Car aujourd'hui, le constat est sans appel: dans le canton, seuls 12 élèves sur 100 bénéficient d'une place en dehors de l'école.

A titre de comparaison, dans le canton de Genève – considéré comme ayant des caractéristiques socio-économiques similaires – ce chiffre se monte à plus de 65%. «La journée d'école continue est prévue pour tous les enfants de l'école obligatoire», précise Pascale Paté, coprésidente de l'Association des parents d'élèves du canton de Vaud. Mais la réponse au besoin varie selon l'âge des enfants. Même si nous allons dans le bon sens, il reste du travail pour coordonner les activités parascolaires des plus âgés.»

Alors que d'aucuns pensaient que les réseaux d'accueil allaient être submergés par les nouvelles normes, ceux-ci se disent prêts pour ce changement.

### Gagner en souplesse

En Terre Sainte, par exemple, les UAPE proposent déjà des prestations plus importantes que ne l'exige la loi. «Maintenant, nous avons la loi derrière nous, souligne Stéphanie Emery, présidente du comité directeur de l'Ajet, qui gère les UAPE de Terre Sainte. Auparavant, on nous reprochait parfois d'en faire trop.» Pour d'autres, il est maintenant l'heure de régler les derniers détails. «Nous répondons à tout, sauf à l'accueil du matin, mais nous avons des pistes», affirme Didier Zumbach, président de l'association intercommunale de l'enfance d'Asse-Boiron. Et, début 2018, le restaurant scolaire de Borex-Crassier devrait être mis en place pour le cycle secondaire.»

Du côté du réseau des Toblerones



Grâce à la journée d'accueil continu des enfants, le canton entend répondre aux besoins des familles d'aujourd'hui et à l'insertion toujours plus importante des femmes dans le monde du travail. ARCH. CARLA DA SILVA

nes, qui couvre une zone allant de Gland à Arzier-Le Muids, l'heure est à l'attente des dernières précisions. «La seule véritable inconnue réside dans les normes générales, qui doivent encore être édictées», explique Christine Girod, présidente du réseau.

Celles-ci seront définies par l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), récemment créé, composé de représentants de chaque commune vaudoise. «C'est plutôt une bonne chose, car on pourrait gagner en souplesse», explique Chantal Maurer, syndique de

Mont-sur-Rolle. Aujourd'hui, le cadre est trop rigide et l'on pourrait profiter de cette nouvelle entité pour faire des économies.» Car l'accueil de jour coûte, et encore plus sous sa nouvelle forme. «Pour l'Etat, on parle de subvention jusqu'à 25% des salaires des équipes pédagogiques d'ici à 2023», détaille Gérald Cretigny, président de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJ). Pour les employeurs, la participation sera de 0,16% de la masse salariale, et les communes paient 5 francs par an et par habitant.» Des subventions qui, selon le Conseil d'Etat et la FAJ, devraient inciter les commu-

nes à créer des structures d'accueil supplémentaires. ◉

### CE QUE DIT LA LOI

Les communes doivent garantir la journée d'accueil continu pour les enfants de 4-10 ans (y compris le mercredi après-midi pour les 4-8 ans), le midi et l'après-midi pour les 11-12 ans et l'accueil à midi pour les jeunes de 13-15 ans. Elles ont 3 ans pour généraliser l'accueil du matin des 4-10 ans et l'après-midi des 9-12 ans.

### QUESTIONS À...



NURIA GORRITE  
CONSEILLÈRE D'ÉTAT,  
CHEFFE DU  
DÉPARTEMENT DES  
INFRASTRUCTURES  
ET DES RESSOURCES  
HUMAINES

### Les communes sont-elles prêtes pour ce changement?

L'article constitutionnel a été adopté par les Vaudois en 2009 et la plupart des communes sont déjà organisées en réseau depuis 2007. Elles ont pu anticiper les changements et la loi leur donne encore trois ans pour s'adapter aux exigences.

### Avez-vous un nombre de places précis à atteindre? Les communes sont-elles forcées d'offrir plus de places?

La loi ne fixe pas d'objectif chiffré. Elle oblige les communes à avoir une offre d'accueil dont elles décideront de l'ampleur selon les besoins. Le taux de couverture vaudois est de 11 à 13%, alors que l'OCDE recommande 30% pour les pays industrialisés.

### Comment inciter les communes à fournir plus de places si elles n'ont aucun objectif chiffré?

L'Etat a augmenté massivement sa contribution financière et les employeurs ont doublé la leur. Les besoins des familles sont là et les communes sont conscientes qu'il faut favoriser la conciliation entre travail et famille pour accompagner la dynamique économique de notre canton. J'ai confiance en leur capacité à répondre aux besoins des citoyens.

« Les normes générales sont la seule véritable inconnue. »



CHRISTINE GIROD  
PRÉSIDENTE DU  
RÉSEAU DES  
TOBLERONES

## Les grands enfants peuvent eux aussi plonger dans les boules d'Ikea

**AUBONNE** A l'occasion de la mise en service de son magasin transformé, Ikea invite les adultes dans l'attraction phare de sa garderie.

Au printemps 1979, quand «L'impossible maison de meubles de Suède» a ouvert son premier magasin en terre francophone à Aubonne, la première chose que les enfants de la région ont remarqué, c'était sa garderie. Une salle vitrée, remplie de boules de couleur, dans laquelle on pouvait plonger ou se glisser le long d'un toboggan. Le seul hic, c'est que l'âge maximal pour être admis dans cet univers des enfants était fixé à 6 ans. Tous les natifs d'avant 1973 n'ont pu donc que voir les petits frères et sœurs s'ébattre dans cette mer de plastique sans jamais pouvoir y goûter.

Durant une semaine, le géant du meuble remédie à cette frustration en proposant une piscine



Pour fêter son extension, le géant du meuble suédois propose une piscine de boules permettant toutes sortes d'acrobaties. SAMUEL FROMHOLD

à boules réservée aux adultes, cette fois. Et on n'a pas boudé son plaisir.

### Inversion des rôles

Celui-ci prend une tournure quasiment sadique, quand on

constate que ce sont les enfants qui se font refouler. L'âge minimal requis pour plonger dans l'amas de sphères de plastique est fixé à 16 ans. «Mais vous pouvez monter sur le podium pour nous regarder», lancent, hilares, les parents de

deux pré-ados un peu boudeurs. Comme les petits, les adultes doivent se déchausser avant l'immersion. Avec 100 000 boules amassées dans un parc en plein air, le niveau de la piscine frôle le mètre de profondeur se-

### EN CHIFFRES

**100 000** C'est le nombre de sphères colorées déversées dans la piscine à boules provisoire réservée aux adultes.

**16** ans. C'est l'âge minimum requis pour s'ébattre dans cette mer de plastique et de couleurs.

**1** paire de chaussettes de rechange est conseillée, le fond de la piscine étant resté humide après les récentes précipitations.

lon les endroits, de quoi sauter acrobatiquement sans danger. Ensuite survient une sensation de relative apesanteur. La piscine porte bien son nom. En quelques brasses, on rejoint le niveau du parking. Le bitume y est couvert d'une moquette verte légèrement imbibée par les précipitations de la semaine. Si on veut préserver ses chaussettes, il est possible de nager pour rejoindre l'escalier de sor-

tie. Mais l'idéal est toutefois de progresser à genoux, poussant l'expérience régressive jusqu'au bout.

Rapidement, cependant, on sent le poids de l'âge. Evoluer dans la mer de boules essouffle vite. Les sessions de jeu sont limitées à 5 minutes, «mais il n'y a guère besoin de forcer les gens à ressortir, confie l'employé du géant du meuble qui surveille l'installation provisoire. Rares sont ceux qui sont allés jusqu'au bout du bassin.» Seule une personne, souffrant de claustrophobie, n'a pas apprécié l'expérience et a nécessité de l'assistance pour ressortir rapidement. A l'autre extrême, les plus hardis se fendent d'un saut périlleux, obéissant ainsi au mieux aux consignes à l'entrée de la piscine: «Obligation de s'amuser!» A tester jusqu'à samedi. ◉ **DIIDER SANDOZ**

La piscine à boules est accessible jusqu'à samedi, sur le parking d'Ikea, tous les jours de 10 à 18h, jeudi et vendredi jusqu'à 20 heures. Elle reste fermée en cas de mauvais temps.